

## Ile de Groix

### Natura. Les actions de gestion se poursuivent



Les moutons Landes de Bretagne participent à une expérience pilote d'écopastoralisme, sur un site Natura 2000, à proximité du sémaphore de Beg Melen.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Ile de Groix » s'est réuni, mardi dernier, sous la présidence du maire, Éric Régénermel.

Les chargées de mission Natura 2000 de Lorient Agglomération, Typhaine Delatouche et Orlane Doré, ont présenté le bilan d'activités du site Natura 2000 et notamment les suivis écologiques et les actions de gestion mises en place sur l'île.

#### En 2014, communication

Jérôme Sawtschuk, de l'Université de Bretagne occidentale, a présenté les résultats de 24 années de suivis écologiques sur les landes et pelouses littorales. Les actions de maîtrise de la fréquentation des voitures, vélos et piétons sur le litto-

ral, ont porté leurs fruits et permis une large restauration des habitats de landes et pelouses littorales. Les actions de gestion en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaires se poursuivent : fauche de landes, gestion des plantes invasives, animation nature, entretien du dispositif de maîtrise de la fréquentation.

En 2014, l'action se concentrera sur la communication auprès des nouvelles équipes municipales, l'intégration de Natura 2000 dans le futur Plan local d'urbanisme.

La participation de l'Agence des aires marines protégées sera également renforcée en concertation avec la commune de Groix et Lorient Agglomération, jusqu'en juin 2016.

## Larmor-Plage

### Théâtre demain. « Flexible ! Hop ! Hop ! »

L'Amicale laïque propose une représentation dans le cadre de son calendrier théâtre : la troupe hennebontaise « La margelle » de la compagnie du Puits-Ferré jouera « Flexible ! Hop ! Hop ! », demain, à 17 h, à la salle des fêtes de Larmor-Plage, une comédie burlesque et décalée sur le monde de l'entreprise.

Un et deux travaillent dans l'usine Interklang, les machines ont été supprimées, trop chères, trop de place. Alors, nos deux hommes fabriquent des klang ! à la main, jusqu'au jour où la conjoncture... Écrite en 2005, la pièce reste plus que jamais d'actualité, les mêmes appétits de



Un et deux travaillent dans l'usine Interklang...

puissance des uns, produisant les mêmes effets destructeurs sur des travailleurs considérés

comme les simples rouages de la machine à produire du profit. Mais l'on est dans le monde décalé de la satire et la volonté de faire rire de ce que ce monde peut avoir de violent, rappelle l'univers de Chaplin. Sélectionnée au festival de Kerhervy, prix de la ville de Lanester, cette pièce est jouée depuis un an avec toujours le même succès.

#### ▼ Représentation

Demain, à 17 h, à la salle des fêtes de Larmor-Plage. Tarifs : 7 € ; 3 € enfants et demandeur d'emploi. Billets en vente à la maison de la presse du bourg ou sur place, 30 mn avant la représentation.

## Conseil municipal. Les travaux liés à la météo

Lors du conseil municipal, qui s'est déroulé jeudi soir, un point a été fait sur les dernières intempéries. Suite aux tempêtes de décembre et janvier, la commune a engagé des travaux d'urgence pour réparer les dommages subis par les ouvrages de protection contre l'action de la mer. Les travaux destinés à prévenir un danger grave et présentant un caractère d'urgence peuvent être entrepris sans que soient présentées les demandes d'autorisation, à condition que le préfet en soit immédiatement informé.

porter une aide significative aux collectivités. La participation éventuelle de l'État, inscrite au budget opérationnel de programme « Prévention des risques », porte exclusivement sur les réparations de digues ou dunes protégeant des enjeux urbains et de sécurité des personnes.

À Larmor-Plage, les travaux répondant à ces critères et nécessitant une aide d'urgence sont : la remise en état de la digue en enrochement à Kerguelen (évalué à 100.000 € HT) : la réfection du

delle (évalué à 70.000 €).

L'aide de l'État porte sur 30 % de ces montants. Elle pourra être complétée éventuellement d'autres aides.

#### En bref

**Impôts locaux 2014.** La taxe d'habitation sera maintenue à 14,13, la taxe foncière à 25,46 et le foncier non bâti à 78,06.

**Crédits scolaires 2014.** Ils seront majorés de 2 % pour les écoles publiques et privées de Larmor-Plage. La dotation par élève s'élèvera